Le 5 novembre 2026

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16e étage
1001, boulevard Robert Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Demande amendée d'adoption des annexes FAC-001-4-QC-2 et FAC-002-4-QC-2 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4315-2025 Notre référence : LTG08257 PC

Chère consœur,

Afin de refléter adéquatement la figure 2 incluse dans notre réponse R2 des engagements pris à la séance de travail du 28 septembre 2026, le Coordonnateur apporte une modification à sa réponse R2, déjà produite antérieurement relativement au dossier mentionné ci-dessus.

En conséquence, il dépose la pièce révisée **HQCF-6, document 1**, la pièce **HQCF-6-1.1** en suivi des modifications et une liste révisée des pièces.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

/im

c.c. Me Pierre Grenier (RTA)